

Article 3 : Compétences requises

Le chef de projet SI doit être doté des compétences suivantes :

❖ **Techniques :**

- Garantir la réussite d'un projet informatique ;
- Concevoir et modéliser une solution informatique à partir d'un besoin métier ;
- Assurer la disponibilité des systèmes d'Informations de la régie ;
- Exploiter l'ensemble de l'infrastructure informatique mise en place au sein de la régie : Réseaux, sécurité, applications métiers, téléphonie, postes de travail, messagerie... ;
- Définir les besoins matériels et logiciels de la Régie et lancer les acquisitions en fonction des besoins ;
- Gérer les parcs du système informatique (matériels, applications, serveurs, réseaux) ;
- Assurer le support premier niveau de l'application Métier et coordonner avec le support Fournisseur le suivi des différentes anomalies ;
- Installer des logiciels ;
- Mettre à jour des systèmes d'exploitation ;
- Créer et surveiller les comptes utilisateurs ;
- Gérer les droits d'accès aux réseaux ;
- Définir les protocoles TCP/IP ;
- Ajouter des comptes utilisateurs dans le domaine et dans Active Directory ;
- Installer des systèmes d'exploitation dans tous les postes de travail ainsi que les serveurs ;
- Installer un antivirus dans tous les postes clients ainsi que les serveurs ;
- Gérer une politique de surveillance de tous les parcs informatiques ;
- Mettre à jour un logiciel antivirus dans tous les postes ;
- Assurer la veille technologique ;
- Gérer des serveurs Lotus Notes et maintenir des Workflow lotus Notes ;
- Assurer la sécurité de l'ensemble des systèmes d'information ;
- Centraliser et assurer le suivi de l'inventaire matériel ;
- Assurer le suivi de la résolution des incidents relatifs au local avec les différents prestataires ;
- Langues : Français, Arabe et Anglais.

❖ **Comportementales et managériales :**

- Ténacité et capacité à mener les actions jusqu'à leur finalisation ;
- Bonnes qualités relationnelles et de communication ;
- Capacités d'organisation, de planification et de gestion ;
- Rigueur et autonomie pour gérer tous les aspects d'un projet (délai, coût, qualité...) ;
- Esprit d'anticipation ;
- Capacité de travailler en équipe.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Le poste est basé à Casablanca.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test oral et d'un test pratique.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

Note du test oral*0,4 + Note du test pratique* 0,6

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ORAL	1) Présentation du parcours professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles dans le domaine de l'informatique	Note/20	Français	20 MIN
TEST PRATIQUE	1) Exercice sur la gestion des projets 2) Exercice portant sur le système d'information	Note/20	Français	1 H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> pour pouvoir éditer le bulletin d'inscription.

Un dossier de candidature doit être envoyé par voie postale au siège de la SNRT sis à « 1, rue El Brihi, Hassan, Rabat 10000 » avec comme objet **15/22/A.T.I/c.p.si**. Le dossier doit remplir les conditions suivantes :

Le dossier doit contenir :

- Bulletin d'inscription sur la plateforme de recrutement de la SNRT.
- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.

Les documents ci-dessous doivent être envoyés sous pli fermé portant la référence de l'opération et du poste, le nom et le prénom du candidat au verso de l'enveloppe.

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les conditions requises sera systématiquement écarté.

Le dernier délai pour l'envoi par voie postale du dossier de candidature est le.....**2.6.MAI.2023**

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faïçal LARAICHI

Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision